

de Terre-Neuve. Le climat ne favorise la production d'aucune culture sauf les plus résistantes et la superficie de pâturages et de sol arable est limitée. La statistique de cette province figurera avec celle du reste du Canada dès qu'il existera des données comparables.

### Sous-section 1.—Revenu de la ferme et fonds agricole

**Revenu monétaire de la ferme.**—L'estimation du revenu monétaire de la ferme, fondée sur les rapports concernant les ventes et les prix touchés par les agriculteurs à l'égard des principaux produits agricoles, est provisoire. Elle comprend les sommes touchées au titre des certificats de participation à l'égard du blé, les paiements d'appoint et de péréquation relativement à l'avoine, à l'orge et au lin et les paiements des gouvernements fédéral et provinciaux aux agriculteurs à titre de subventions à l'égard des prix. Le revenu monétaire que le cultivateur canadien (sauf celui de Terre-Neuve) tire de la vente de produits agricoles est estimé en 1949 à 2,457 millions, y compris les paiements de péréquation et de participation à l'égard des céréales des campagnes précédentes. La recette estimative de 1949 est légèrement inférieure à l'estimation de 1948, qui s'établissait à 2,459 millions, mais l'emporte de beaucoup sur celle de 1947 (1,967 millions). Compte tenu des paiements supplémentaires touchés par les agriculteurs en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, le revenu monétaire de la ferme s'établit à 2,474 millions en 1949, au regard de 2,480 millions en 1948.

Le maintien du revenu monétaire de la ferme à son niveau actuel peut être attribué en grande partie à l'augmentation des recettes provenant de la vente du blé et du bétail et aux forts paiements de péréquation et de participation à l'égard des céréales effectués en 1949 sur les récoltes des années précédentes. Ces paiements s'élèvent à 220 millions en 1949, contre \$179,800,000 et \$79,100,000 en 1948 et 1947. A cet égard, toutefois, les producteurs de céréales secondaires de l'Ouest n'ont touché que des paiements initiaux sur chaque boisseau de céréales secondaires livré depuis le 1<sup>er</sup> août 1949. Les certificats de producteur remis aux cultivateurs au moment de la livraison leur permettent de participer plus tard à tout surplus de la Commission canadienne du blé au titre de la vente des céréales ainsi livrées.

Le blé constitue la source la plus importante du revenu monétaire provenant des ventes en 1949, soit 19 p. 100 du total. Le revenu monétaire de cette nature en 1949 est beaucoup plus élevé qu'en 1948 en raison de la hausse de 15c. du prix et de ventes un peu plus fortes. Compte tenu des paiements de participation à l'égard du blé des années précédentes, le blé contribue pour plus d'un quart au revenu monétaire en 1949. La hausse du prix des bœufs et des veaux fait plus que contre-balancer la réduction des ventes en 1949. Les recettes de cette nature sont de 3 p. 100 plus élevées que l'année précédente et constituent 17 p. 100 du revenu monétaire total provenant de la vente de produits agricoles. Les recettes provenant de la vente des porcs l'emportent de 8 p. 100 sur 1949 tant à cause des ventes plus considérables que des prix plus élevés. La diminution des recettes provenant de la vente des laitages, des volailles et des œufs neutralise en grande partie le gain qu'accuse la vente des cultures et du bétail.